



LE DÉPARTEMENT

COMMUNIQUE DE PRESSE

11 avril 2024

SAINT-VALLIER : INAUGURATION DES TRAVAUX DE VÉGÉTALISATION DE LA COUR DU COLLÈGE ANDRÉ COTTE

Le Département a inauguré les travaux de végétalisation de la cour du collège André Cotte de Saint-Vallier ce vendredi 11 avril.

En tant que collectivité en charge des collèges, le Département met tout en œuvre pour que les élèves puissent étudier dans les meilleures conditions. Cet engagement se traduit notamment par un ambitieux programme de rénovation des cours de récréation. Après les collèges Jean-Etienne LAPASSAT à Romans-sur-Isère, Marc SEIGNOBOS à Chabeuil, Gérard GAUD à Bourg-lès-Valence, Olivier DE SERRES à Cléon d'Andran et Europa à Montélimar, le Département a réalisé des travaux de végétalisation de la cour du collège André COTTE de Saint-Vallier, entre juin 2023 et janvier 2024. Ces travaux ont été inaugurés par la présidente du Conseil départemental de la Drôme, Marie-Pierre MOUTON ce vendredi 11 avril.

Supprimer les îlots de chaleur

Le projet a débuté par une phase de concertation avec la communauté éducative et les élèves. Les travaux ont ensuite concerné la désimperméabilisation de 3 680 m², avec le remplacement du goudron par des matériaux drainants qui laissent s'infiltrer l'eau. Environ 700 m² d'espaces verts ont été créés grâce à la plantation de 90 arbres et 800 arbustes sélectionnés pour leur ombrage, leur adaptation au changement climatique et leur facilité d'entretien (érables, charmes, frênes tilleuls...). Le Département est également intervenu sur le mobilier. De nombreuses assises (bancs, divans, table de pique-nique...) ont été ajoutées, la table de ping-pong et le sol du city stade remplacés.

Amélioration du climat scolaire

Ces travaux d'environ **900 000 €** ont été financés par le Département avec une participation de l'Agence de l'eau de 165 000 € au titre de la déconnexion totale des eaux pluviales des réseaux d'assainissement. Pour la présidente du Conseil départemental, Marie-Pierre MOUTON : **« en supprimant les îlots de chaleur, la végétalisation de la cour permet de faire baisser la température de plusieurs degrés en été. Avec des canicules qui interviennent de plus en plus tôt dans l'année, ces travaux deviennent nécessaires pour garantir de bonnes conditions d'études aux collégiens. Ces investissements importants prouvent une nouvelle fois l'engagement du Département pour la jeunesse. »**

En tant qu'acteur des transitions environnementales, le Département est exemplaire dans la gestion de ses bâtiments. A Saint-Vallier, en plus de la végétalisation de la cour, la collectivité a terminé une importante rénovation thermique en 2022. Grâce à l'installation d'une chaudière gaz basse condensation et au remplacement d'une partie des menuiseries, la consommation énergétique du bâtiment a diminué d'environ 40 %.

La collectivité va se poursuivre son programme de végétalisation des cours au rythme d'un collège par an les prochaines années. Les prochains travaux auront lieu l'été prochain au collège Daniel FAUCHER à Loriol-sur-Drôme.